

LE PETIT-DUC

LE JOURNAL MENSUEL DES PARENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ORÉE-DU-PARC

Tous en piste pour une nouvelle année scolaire

Chers parents, bon début d'année scolaire!

Il nous fait grand plaisir, pour débiter l'année 2022-2023, d'enfin pouvoir vous recevoir en personne entre nos murs. C'est avec beaucoup d'excitation que l'ensemble du personnel a préparé l'école pour vous permettre de découvrir le merveilleux environnement d'apprentissage dont bénéficient vos enfants.

Vous avez sous les yeux la toute première édition de l'année du Petit-Duc, le mensuel des parents de l'école. Nous en sommes déjà à notre 3^e année de publication de cet outil indispensable à la communication entre l'école et nos familles.

Ainsi, chaque mois, vous recevrez par courriel la dernière édition vous informant des éléments importants de la vie à l'école. La lecture attentive du Petit-Duc vous permettra de rester informé de la vie scolaire, d'avoir des nouvelles du service de garde et un rappel des dates importantes à considérer pour la période. Nous mettons beaucoup d'énergie à produire pour vous un mensuel de qualité, nous espérons de tout cœur que vous le consulterez avec intérêt et qu'il vous sera utile.

Nous profitons de l'occasion pour vous dire que si vous souhaitez en cours d'année discuter avec la direction, il vous est toujours possible de communiquer directement avec Mme Érika pour prendre rendez-vous avec nous.

Au nom de tout le personnel de l'école, nous vous souhaitons une bonne lecture et une excellente année scolaire à L'Orée-du-parc!

Soirée des parents du 8 septembre : Bienvenue à l'école !

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons ce soir pour la 1^{re} soirée de parents de l'année scolaire 2022-2023.

La soirée se déroulera en 3 parties :

- 1) 18h00 à 18h30 : Visite autoguidée de l'école
- 2) 18h30 à 19h30 : Assemblée générale des parents
- 3) 19h30 à 20h30 : Rencontre des titulaires dans les classes

Afin de vous permettre de circuler dans l'école de manière autonome, nous avons préparé pour vous un petit circuit autoguidé. En effet, en vous appuyant sur le plan ci-dessous, vous serez en mesure de visiter nos locaux par vous-même et de retrouver la classe de votre enfant. Le symbole  vous indique que le local contient un ou plusieurs codes QR vous permettant, à partir de votre téléphone de découvrir différents aspects particuliers de nos espaces d'apprentissages.

Plan de la visite autoguidée de l'école :

Étage 3:

- Les classes SSEC (821-822-823-824-Phare)
- Les classes de 4^e, 5^e et 6^e année (401-402, 501-502, 601-602)

Étage 2:

- La bibliothèque 
- Le laboratoire numérique 
- La Source 
- Le local d'anglais
- Les classes de 1^{re}-2^e et 3^e année (101-102-103, 201-202-203, 301-302-303)
- L' Atelier 
- Le local d'anglais

Rez-de-Chaussée:

- La grande et la petite agora
- La ZIP (Zone d'intervention pédagogique) 
- Les classes de préscolaire (001-010-020-030)
- Le local de musique
- Les gymnases



La ponctualité, c'est la clé.

Le début de l'année est le moment idéal pour prendre de bonnes habitudes. Pourquoi ne pas commencer par arriver à l'heure pour le début des classes. Les retards en classe perturbent l'arrivée des élèves et retardent généralement le début de la période d'enseignement pour tous les élèves de la classe. Il est donc primordial que vos enfants soient à l'heure le matin et le midi.

Vos enfants sont attendus sur la cour d'école pour 8h50 le matin. L'entrée progressive se fait entre 8h50 et 8h58. Les élèves qui se présentent à la porte après 8h58 seront dirigés vers le secrétariat et seront considérés en retard. Les élèves doivent être assis en classe pour le début des classes pour 9h00.

Le midi, les enfants qui dînent à la maison seront accueillis sur la cour de récréation à 13h43.

Un retard occasionnel, ça passe toujours, l'important c'est de ne pas en faire une habitude.

Si vous vivez une situation particulière qui vous empêche d'être à l'heure le matin ou de quitter à l'heure à la fin de la journée, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la direction pour trouver des solutions.

Les activités parascolaires

Nous sommes heureux de renouveler l'offre d'activités parascolaires offertes par nos partenaires Educ-action et par l'équipe de M. Andrea Romanelli en soccer.

Le 1^{er} bloc d'activité parascolaire débutera dans la semaine du 17 octobre. Vous pourrez inscrire votre enfant dès maintenant à partir du site web de l'école <https://oreeduparc.ecolelasalle.com/parascolaire/>.

Vos enfants auront donc accès à des activités sportives, scientifiques, artistiques, à de la robotique et bien d'autres !

Fête de la rentrée

Nous célébrerons le début de l'année scolaire le 14 septembre prochain. Le thème du cirque sera à l'honneur. La compagnie de cirque Gabzy animera en matinée des ateliers et présentera un spectacle en après-midi auprès de tous les élèves de l'école. Le **dîner sera offert par l'école** en collaboration avec notre traiteur. Ainsi, les élèves mangeront deux hot-dogs au poulet, une salade de chou, un sac de bretzels, un jus et un pouding tapioca.

Mozaïk parent

Que ce soit pour consulter les bulletins de votre enfant, simplement pour déclarer son absence ou encore pour communiquer avec l'école, le portail Mozaïk et l'application Mozaïk sont les outils qu'il vous faut. Vous pouvez y accéder directement en cliquant sur le lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

En activant votre compte Mozaïk parent, vous serez en mesure de faire le suivi scolaire de votre enfant tout au long de son cheminement, tant qu'il fréquentera un établissement du CSSMB.

Une chanson à l'école

Le 30 septembre prochain, dans le cadre du cours de musique et de la [journée de la culture](#), l'école participera à l'événement « une chanson à l'école ». Les élèves chanteront les doigts en cœur par Louis-Jean Cormier et l'OSM. Les paroles et la musique seront accessibles à partir du Classroom de votre enfant.

RAPPELS

26 septembre

Veillez noter que le 26 septembre, le gymnase de l'école sera utilisé pour bureau de vote anticipé pour l'élection provinciale. L'école sera temporairement adaptée de manière à assurer la sécurité des élèves.

30 septembre

Le 30 septembre est la journée de la prise des présences officielles pour le ministère de l'Éducation au Québec. Ainsi, il est obligatoire que votre enfant soit présent à l'école. Autrement, vos devez vous présenter au secrétariat pour confirmer son inscription à l'école.

Horaire du secrétariat

Veillez noter que le secrétariat de l'école est ouvert entre 8h30 et 12h30 ainsi qu'entre 13h30 et 16h20.

Si vous devez venir chercher votre enfant sur les heures de fermeture du secrétariat, merci de vous présenter à l'entrée située à l'extrémité opposée de l'école pour joindre la responsable du service de garde.

La cantine pour tous

Notre service traiteur est désormais en opération. Pour plus d'informations ou pour passer une commande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://oreeduparc.ecolelasalle.com/traiteur/> ou directement sur le site de La cantine pour tous : <https://commander.lacantinepourtous.org/ecole>.

Photos scolaires

La photo scolaire se fera le 15 septembre prochain. Lors de cette journée, nous aurons besoin de 3 parents bénévoles pour la journée de la prise de photo des élèves le 15 septembre prochain. Les bénévoles intéressés devront être disponibles entre 8h30 et 16h20. Pour être avec nous lors de cette journée, merci de faire parvenir un courriel mentionnant votre intérêt à la boîte de direction : Direction.EcoleLOree-du-parc@csmb.qc.ca